

Agir sur les territoires

L'agroécologie : un engagement « gagnant-gagnant » pour les collectivités locales et la Chambre d'agriculture

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par la nature (les écosystèmes). Les collectivités locales et la Chambre d'agriculture ont intérêt à accompagner son développement.

DOMBES / Sur sa plateforme expérimentale de Valeins, la Communauté de communes (CC) de la Dombes repense les pratiques agricoles.

Expérimenter de nouvelles pratiques agricoles

La plateforme de Valeins (ouest Dombes) est née de la volonté de la CC de la Dombes, propriétaire de l'espace, d'expérimenter des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement en la mettant à disposition d'agriculteurs volontaires. La collectivité signe en 2019 une convention triennale avec la Chambre d'agriculture qui l'accompagne sur ce projet par le biais de Flora Ogeron en charge de la plateforme. Une façon pour la collectivité d'intégrer l'agroécologie comme pratique plus respectueuse de l'environnement dans le cadre de ses priorités. « L'agroécologie, ça peut être l'avenir de l'agriculteur en Dombes, s'enthousiasme Ludovic Loreau, maire de Saint-André-de-Corcy et élu à la CC en charge de la Gemapi et du PCAET. La plateforme de Valeins, c'est une nouvelle façon d'expérimenter des pratiques agricoles pour limiter les intrants. Concrètement, on pose la question de l'agriculture biologique ; du labour : quelle est sa place, peut-on le diminuer ? Un certain nombre d'agriculteurs ont été sollicités ou sont venus s'intégrer au programme pour discuter. » Composé de plusieurs agriculteurs du territoire, le groupe de réflexion rattaché à la plateforme est reconnu groupe « 30 000 », mais si l'objectif est de limiter « les pesticides et les engrais chimiques », Nicolas

Girard, membre du groupe, explique que « cela peut aussi bien apporter à l'agriculture biologique, conventionnelle ou de longue conservation ». Sur les 11 ha de la parcelle, 2 ha sont réservés à la culture de colza, mélanges mellifères, cameline, sorgho et lentilles. Les cinq agriculteurs et le lycée de Cibeins qui ont rejoint le projet pratiquent la rotation de cultures. La plateforme réalise également des essais de semences, sur 1 ha environ, et garantit la pousse de bandes enherbées et de haies. Mise à disposition par la collectivité, la plateforme n'induit aucune contrainte de rendement, ce qui permet aux agriculteurs d'expérimenter sans contrainte économique. Le matériel agricole est prêté par les Cuma de l'Abergement-Clémenciat et de Romans, notamment une herse étrille et une bineuse pour le désherbage exclusivement mécanique du sorgho et une charrue pour le labour superficiel avant l'implantation du colza associé. La CC envisage également la plantation d'un verger fruitier courant de l'automne.

Un projet de territoire et un outil de communication

La mise en place de la plateforme de



Semis de colza associé. Photo/FloraOgeron

Valeins s'inscrit dans un plus large projet de territoire, en lien avec le PCAET et le Pat locaux. De nature expérimentale, elle a également une dimension pédagogique. « Nous avons un rôle à jouer sur le territoire en faisant le lien entre les habitants et les agriculteurs pour expliquer les pratiques agricoles, poursuit Ludovic Loreau. Il y a de l'incompréhension, beaucoup sont éloignés de l'agriculture et la plateforme est un outil de communication à destination du public, des scolaires. Elle jouxte une zone sensible, l'étang de Prêle, c'est donc un endroit qui va nous permettre de sensibiliser et de communiquer ». Si la convention signée avec la Chambre d'agriculture prend officiellement fin l'année prochaine, la CC de la Dombes espère qu'elle sera renouvelée. « Nous souhaitons accompagner le milieu agricole dans cette évolution nécessaire pour s'adapter au changement climatique et nous souhaitons poursuivre ce partenariat, nous avons besoin d'éléments de concertation, que ce soit pour la gestion de l'eau, les projets agroenvironnementaux, etc. Comme les rotations se font tous les 6 ans, on espère que notre collaboration durera au moins ce temps-là », confie finalement l'élu. ■

Margaux Legras-Maillet

✓ L'agroécologie selon le ministère de l'Agriculture

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production qui s'appuient sur les fonctionnalités offertes par la nature. L'agroécologie amplifie ces fonctionnalités tout en visant à diminuer les pressions sur l'environnement et à préserver les ressources naturelles. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Elle implique le recours à un ensemble de techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou accentués tout en améliorant les performances environnementales. L'agro-écologie réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et restaure une mosaïque paysagère diversifiée (diversification des cultures et allongement des rotations, implantation d'infrastructures agroécologiques, etc.) et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré. L'agronomie est au centre des systèmes de production agroécologiques. De solides connaissances dans ce domaine sont indispensables, tant pour les agriculteurs que pour leurs conseillers.

Chaque évolution vers un système de production agroécologique doit être raisonnée au cas par cas, en fonction notamment du territoire (conditions pédo-climatiques, tissu socio-économique), mais aussi des objectifs de l'exploitant (qualité de vie). L'agriculteur adapte les techniques à ses parcelles, en particulier à travers une série d'expérimentations dans ses propres champs. Ces démarches d'expérimentations peuvent être conduites individuellement ou collectivement, avec d'autres agriculteurs et/ou conseillers, en s'appuyant notamment sur l'expertise des acteurs sur leur milieu. Enfin, l'agroécologie dépasse les simples gains d'efficacité des diverses pratiques d'un système de production, telles que le réglage fin des pulvérisateurs de produits phytosanitaires ou le raisonnement des apports d'intrants. L'agroécologie révisé les systèmes de production en profondeur : nous sommes dans le domaine de la reconception des systèmes de production. Les dynamiques des eaux, les cycles bio-géochimiques, les épidémies ou les pullulations de ravageurs sont liés à des échelles plus vastes que celles des parcelles cultivées. Aussi, le passage à l'agroécologie doit aussi être pensé à l'échelle des territoires. Elle s'applique aux niveaux de la parcelle agricole et du territoire, raison pour laquelle la Chambre d'agriculture et les collectivités accompagnent ce type de projet. De plus, la bonne gestion des fonctionnalités écologiques nécessite l'existence d'infrastructures agroécologiques. Si ces infrastructures n'existent plus, suite par exemple au remembrement, il s'agira de réfléchir à leur (ré-)aménagement. ■



Désherbage mécanique des lentilles et camelines. Photo/FloraOgeron